

Les solistes n'ont eu aucune peine à se glisser dans leurs costumes



SPECTACLE

Thierry Romanens, Laurent Brunetti, Gisèle Favre et un duo d'enfants joueront les rôles phares du spectacle *Grain de folie*.

SYLVAIN MULLER

Épis de blés, cavaliers, chanteurs, cracheurs de feu, ils seront plus de mille sur la scène de la Fête du blé et du pain pour donner corps au spectacle *Grain de folie*. Parmi eux, quelques personnages auront toutefois droit à une attention plus soutenue de la part des éclairagistes: les solistes. «Mais il n'y a pas six cents chanteurs et cinq solistes, corrige d'emblée Laurent Brunetti. Il y a 605 chanteurs!»

Un «titilleur» cynique

Les quatre auteurs du spectacle ont eu fin nez dans la distribution des rôles phares. Ainsi cet enfant d'Echallens est comblé d'avoir été choisi pour le rôle du magicien Soleil. «Le soleil, c'est la lumière, la force, l'énergie. Il rend les gens heureux, tout comme j'essaie de le faire au travers de mes interprétations.»

En tant que sorcier Ciseaux, Thierry Romanens sera son pendant négatif; et s'en réjouit: «Je ne suis pas un vrai méchant, plutôt un «titilleur», un peu cynique. Et je dois dire que c'est assez jouissif de pouvoir faire ch... le soleil», rigole le chanteur et humoriste d'Yverdon. Et l'habitué des *Dicodœurs* de confier son enthousiasme pour cette fête: «Je suis arrivé sans a priori et j'ai été touché par l'aspect rassembleur et l'ancrage dans la région. Et puis il y a le côté grisant du nombre: rien qu'aux répétitions, il y a plus de monde qu'à mes concerts.»

Une touche de sagesse

Face à ces deux lascars, Gisèle Favre apportera la douceur féminine de la fée Coquelicot: «Je me suis présentée à l'audition sans autres ambitions que celle de chanter dans le chœur, confie cette Gruérienne, maman de deux enfants. Le coquelicot est une fleur belle et fragile. La fée amènera une touche de magie et un peu de sagesse.»

Ce trio sera complété par l'Enfant grain, un rôle qui a été confié en alternance à deux enfants âgés de 12 ans: Simon Ruffieux – un Fribourgeois d'Onnens – et Maël Graa, habitant de Penthérez, village voisin d'Echallens. Tous deux possèdent déjà, malgré leur jeune âge, une belle expérience lyrique. Le premier a, par exemple, chanté la messe de minuit à Noël 2007, lors d'un concert



RÉPÉTITIONS Thierry Romanens, Laurent Brunetti et Gisèle Favre se sont vu confier des rôles qui correspondent parfaitement à leurs caractères. ÉCHALLENS, LE 10 AOÛT 2008

retransmis en Eurovision depuis la cathédrale de Fribourg. Quant au second, il a tenu le rôle du petit ramoneur dans la pièce éponyme de Benjamin Britten, présentée à l'Opéra de Lausanne en mars 2007. ■

Six jours de fête dans le bourg d'Echallens

Le spectacle *Grain de folie* sera bien évidemment le point central de la 3e Fête du blé et du pain. Six représentations sont prévues pour l'instant (les 22, 23, 24, 29, 30 et 31 août 2008) et 27 000 billets ont trouvé preneur à quatre jours de la première. A ce propos, les organisateurs informent que les questions relatives à la météo et aux éventuels reports de dates trouveront réponses sur le site internet de la fête et au numéro de téléphone 1600 (rubrique 5).

La fête débordera toutefois largement de l'espace délimité par les gradins, puisque tout le bourg d'Echallens sera envahi par des festivités totalement gratuites. Trente-trois groupes

se produiront en effet sur les trois scènes montées pour l'occasion dans la capitale du Gros-de-Vaud. Des caveaux, des marchés artisanaux et plusieurs expositions accueilleront les visiteurs, qu'ils aient ensuite vu le spectacle ou non. Animaux de la ferme et essences forestières se présenteront ainsi autour du château, tandis que le centre collecteur ouvrira ses portes et hébergera une exposition des céréaliculteurs.

A l'entrée sud du bourg, une trentaine de batteurs au fléau, et presque autant de machines agricoles anciennes rappelleront les techniques d'autrefois.

Les possibilités de restauration seront multiples, avec

comme principal point de ralliement, la halle routière du LEB transformée en salle à manger de 700 places. Les organisateurs prévoient d'y servir 1250 brunchs chacun des deux dimanches de fête.

Dimanche 31 août, un cortège de 750 mètres de long, composé de dix-huit chars, neuf groupes et des dizaines d'enfants s'ébranlera à 16 h. A noter encore que la commune d'Echallens rebaptisera sa place de la Couronne, place Emile-Gardaz, le vendredi 29 août à 17 h 30.

S. MR

Infos et réservations au 021 881 34 80 ou sur www.echallens2008.ch

Les kitesurfers naviguent à nouveau à la pointe sud du lac de Neuchâtel

EFFET SUSPENSIF

Les adeptes de ce sport de glisse ont déposé un recours contre l'interdiction qui leur a été signifiée de naviguer entre Grandson et la Grande-Carriçaie.

Les kitesurfers ne se laissent pas faire. Fâchés contre la décision du Conseil d'Etat de leur interdire la pratique de leur discipline entre Grandson et la Grande-Carriçaie, ils ont récemment déposé un recours, via leur organe faitier Kitesurfer Association, auprès de la Cour constitutionnelle du canton de Vaud.

Leur action a déjà obtenu un des deux buts qu'elle visait: obtenir un effet suspensif leur permettant de s'adonner encore à leur sport favori dans le secteur. Ce week-end, ils ont même pu apprendre à la Brigade du lac

dépêchée près de Grandson qu'ils n'enfreignaient plus la loi en faisant gonfler leurs voiles...

«Nous ne savons pas encore quand les instances juridiques se pencheront sur la question, mais nous souhaitons aussi montrer que notre activité ne représente pas un danger pour les oiseaux», souligne le président André Simone, confirmant une information parue dans *La Région Nord Vaudois*. Il leur est en effet principalement reproché d'effrayer certains volatiles.

Solutions recherchées

Selon lui, la mesure est à la fois arbitraire et discriminatoire, puisqu'elle ne vise que les kitesurfers: «Des bateaux à moteur peuvent par exemple naviguer pleins gaz dans cette zone dont on veut nous interdire l'accès. De plus, sa taille ne se justifie pas à mes yeux,

tant ses limites sont éloignées des réserves naturelles», reprend-il.

Les kitesurfers – qui définissent leur sport comme une activité écologique – aimeraient qu'on leur apporte les preuves des nuisances que leurs planches tractées par un cerf-volant peuvent causer. «Au début, les parapentes effrayaient les buses. Or maintenant, elles volent avec nous. Je suis convaincu qu'il en ira de même avec le Kitee», souligne un adepte yverdonnois.

Les kitesurfers sont toutefois prêts à chercher des solutions, conscients que certaines espèces puissent mal accepter leur présence. «En ce sens, nous sommes contents d'avoir pu intégrer le groupe de consultation qui étudie actuellement une nouvelle ordonnance fédérale sur la protection des oiseaux», conclut André Simone. **FRÉDÉRIC RAVUSSIN**